

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 80-196 du 21 Juillet 1980

chargeant le Camarade Barthélémy OHOUENS, Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Energie de l'intérim du Camarade Adolphe BIAOU, Ministre du Travail et des Affaires Sociales pour compter du 21 Juillet 1980.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N°77-32 du 9 Septembre 1977, portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le décret N°80-39 du 12 Février 1980, portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,

DECRETE :

Article 1er. - Pour compter du 21 Juillet 1980, le Camarade Barthélémy OHOUENS, Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Energie assurera l'intérim du Ministre du Travail et des Affaires Sociales pendant l'absence du Camarade Adolphe BIAOU.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 21 Juillet 1980

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

Mathieu KERÉKOU

Ampliations : PR 6 CC du RFPB 4 ANR 6 SGG 4 MTAS-MIME 6 Autres
Ministères 20 DPE-DAJL-INSAE 6 IGE et ses Sections 4 DCCT-ONEPI-
Gde Chanc. 3 UNB-FASJEP-BN 6 BCP 2 SPD 2 JORPB 1.-